COMITÉ DE QUARTIER DE CAUDÉRAN-CENTRE

Comité d'Animation et de Défense des Intérêts des Habitants de Caudéran-Centre Association Loi de 1901 - Préfecture de la Gironde, n° 2-16837 le 29 février 1988 - JO du 6 avril 1988

LETTRE OUVERTE

AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS CANTONALES SUR LE 8ème CANTON - CAUDÉRAN

Les élections cantonales du 20 et 27 mars 2010 auront un caractère particulier ; elles préfigurent la nécessaire réorganisation de la répartition des compétences locales, pour que les parts du mille-feuilles soient plus nettement découpées. Pour Caudéran, elles se placent dans le contexte du ras-le-bol manifesté par de nombreux habitants qui veulent réagir contre l'abandon de leur quartier.

Conformément à ses statuts, le Comité de quartier de Caudéran-Centre s'implique fortement dans la défense du cadre de vie. Ses adhérents et sympathisants sont des personnes de toutes tendances politiques. A la convergence de réactions, remarques et propositions par le biais du site⁽¹⁾, de la permanence mensuelle et des e-mails⁽²⁾, il interpelle tous les candidats.

En ce moment privilégié pour dresser un bilan et échafauder des projets, le gommage de ce quartier a été l'inquiétant constat de ces dernières années. Il est absent du projet BORDEAUX 2030, du tracé de la ligne D du tram et il pâtit d'un environnement social et culturel nettement insuffisant par rapport à sa population.

Pour ses habitants, le prochain rendez-vous entre prétendants aux responsabilités et citoyens sera plus que jamais un test de vérité. Pour les candidats, d'abord : sur leur réelle volonté et sur les moyens qu'ils mettront en œuvre de façon à ce que soient tenus les engagements qui sont restés trop longtemps lettre morte à Caudéran. Pour les électeurs caudéranais, ensuite : sur leur détermination à vouloir se faire entendre.

Caudéran, ancienne commune autonome rattachée au grand Bordeaux en 1965, a été profondément transformée, suite à la multiplication anarchique de programmes d'habitations collectives. Ils ont été initiés, sans contrôle, par des promoteurs immobiliers très actifs ; ils ont bouleversé les équilibres sociaux de la population. L'image d'une banlieue « riche », peuplée essentiellement de personnes âgées et de riches propriétaires appartient au passé. Ces opérations ont encouragé l'arrivée d'une classe « moyenne », aux revenus plus modestes, qui subit la précarité généralisée de l'emploi. Les besoins des nouveaux arrivants en matière d'insertion sociale et d'aide se heurtent, sur Caudéran, à un déficit criant d'infrastructures adaptées. Ne serait-ce que sur le plan des places en crèches, pour ne citer que cet exemple.

Comparée aux communes voisines, l'ancienne commune de Caudéran serait la 4^{ème} ville de la Gironde. Pourtant, avec ses 45.000 habitants, elle ne dispose d'aucune maison commune, d'aucune salle de conférence et d'aucune salle des fêtes de grande capacité. Plus de 45 ans après son rattachement à Bordeaux, le temps est venu de se poser la question de la perte de son autonomie et de l'équilibre de la redistribution des prélèvements fiscaux.

C'est pourquoi, le Comité de Quartier demande à chacun des candidats et à chacun des partis qu'ils représentent de se positionner sur la globalité des problèmes évoqués :

- Un rééquilibrage des répartitions budgétaires à la hauteur de l'importance de Caudéran.
- Un plan d'investissement exceptionnel pour une remise en état de la voirie très dégradée.
- La construction d'une maison commune avec amphi de conférence et salle des fêtes pouvant accueillir au-delà de 300 personnes avec un équipement adapté aux handicapés.
- Une action efficace pour obtenir l'implantation de véritables sites propres pour les bus et une information en temps réel pour leurs horaires de passage, ainsi qu'une desserte par le tramway (Rappel : avant 1958 le tramway desservait Caudéran en arrivant à Lestonnat).

Ainsi, les électeurs des 20 et 27 mars pourront décider en toute connaissance de cause d'accorder leur confiance à celles ou ceux qu'ils jugeront les plus crédibles et les plus capables de tenir leurs engagements.

Le Comité de Quartier

- (1) www.cauderan-centre.fr
- (2) cq.cauderan-centre@laposte.net